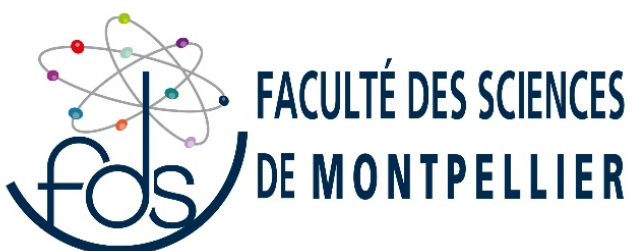




**Faculté des Sciences de Montpellier**

# **CONSEIL**

**Séance du 19 décembre 2024**





## MEMBRES DU CONSEIL PRESENTS OU REPRESENTES

### Collège A : Professeurs des Universités (10)

Rachel **CERDAN**

Benoite de **SAPORTA**

Guilhem **DESBROSSE**

Mathilde **DUFAY**

Thierry **GUILLET**

Souhila **KACI**

Philippe **MÜNCH**

Florence **PERRIN**

Christian **RETORÉ**

Arnaud **VIRAZEL**

Présent·e	Représenté·e par
X	
X	
X	
X (départ à 10h30)	Sonia <b>CANTEL</b>
X	
X	
	Souhila <b>KACI</b>
	Benoite de <b>SAPORTA</b>

### Collège B : autres Enseignants Chercheurs et Enseignants (10)

Anne-Muriel **ARIGON**

Richard **ARINERO**

Sèverine **BERARD**

Patrick **CANADAS**

Sonia **CANTEL**

Nelly **GODEFROY**

Christine **LEREDDE**

Clémentine **NEBUT**

Constantin **VERNICOS**

Coralie **WEIGEL**

Présent·e	Représenté·e par
X	
X	
	Constantin <b>VERNICOS</b>
X	
	Rachel <b>CERDAN</b>
	Coralie <b>WEIGEL</b>
X	
X	
X	





**Collège C : Usagers (8)**

	Présent·e	Représenté·e par
Alétheïa <b>BRUEL</b>	X	
Mathéo <b>HUBERT</b> (Suppléant)		
Sarah Melina <b>PARENT</b>		Mathilde <b>BUGAREL</b>
Aurélië <b>JARRIGEON</b> (Suppléante)		
Abdelhakim <b>EL YOUBI</b>		Yanis <b>GRILLOT</b>
Julien <b>GELUS</b> (Suppléant)		
Aude <b>BRETAGNOLLE</b>		
Mathilde <b>BUGAREL</b> (Suppléante)	X	
Yanis <b>GRILLOT</b>	X	
Habib <b>BELHAOUARI</b> (Suppléant)		
Raphaël <b>THOUROUDE</b>	X	
Myriam <b>CHAHLAL</b> (Suppléante)		
Enora <b>BADIN</b>	X	
Louis <b>DODARD</b> (Suppléant)		
Ewen <b>PHILIPPOT</b>		
Lucile <b>FROMENTIN</b> (Suppléante)		



### **Collège D : Personnels IATSS (4)**

Karine **ENDRES**

Corinne **FERNANDEZ**

Colin **DURAND**

Thierry **VINDOLET**

Présent·e	Représenté·e par
X	
X	

### **Personnalités extérieures (4)**

Claire **GATECEL**

(Région Occitanie-Pyrénées- Méditerranée)

Karine **WISNIEWSKI**

(Conseil Départemental de l'Hérault)

(Conseil Économique, Social et Environnemental  
Régional-Occitanie- Pyrénées- Méditerranée)

Éric **JALLAS**

(Chambre Régionale de Commerce et de l'Industrie)

Sébastien **COTE**

(Montpellier Méditerranée Métropole)

Présent·e	Représenté·e par

### **Personnalités extérieures à titre personnel (3)**

Arnault **IOUALALEN**

Florence **LAZARD**

Martine **LUMBRERAS**

Présent·e	Représenté·e par
X	

Vu les Statuts de la Faculté des Sciences de Montpellier approuvés par le  
Conseil d'Administration de l'Université Montpellier le 7 février 2022, - Chapitre 1 :  
le Conseil de la Faculté des Sciences -,

Membres en exercice : 40



## INVITES PERMANENTS PRESENTS

### **- Directeurs·trices adjoints·tes**

Frédéric **LEMOIGNO** (Pratiques pédagogiques)  
Isabelle **TOURNIER** (Finances et Moyens)

### **- Directeurs·trices Département d'enseignement**

Stéphane **BESSY** (Informatique)  
Benoîte **DE SAPORTA** (Mathématiques)  
Mélanie **DEBIAIS-THIBAUD** (BE)  
Thierry **GUILLET** (Physique)  
Arnaud **MARTIN** (BE)  
Claude **NIEBEL** (Chimie)  
Fleurice **PARAT** (TEE)

### **- Directeurs·trices Administratifs·ves**

Valérie **BEDU** (Directrice administrative adjointe - Gestion des ressources)  
Béatrice **GOUJON** (Directrice administrative adjointe - Affaires générales, institutionnelles et règlementaires)

### **- Chefs·fes de service/pôle**

Corinne **FERNADEZ** (Relations extérieures et partenariales)  
Chloé **GOFFINET** (Formation)

### **- Invitée exceptionnelle**

Eric **IMBERT** (MCF)  
Amal **QOBAA** (apprentie)

### **- Secrétaires de séance**

Sandra **GAUCERAND** (Assistante de Direction)



Le jeudi 19 décembre 2024, à 8h45, les membres du Conseil de la Faculté des Sciences de Montpellier se sont réunis sous la Présidence de **M. MARIN**, Directeur de la Faculté des Sciences, en Salle des Actes - bâtiment 7 du campus Triolet.

**M. MARIN** salue l'assemblée et ouvre la séance. Il annonce l'ordre du jour initial :

p.1

1. **Présentation et vote : subventions,**
2. **Présentation et vote : conventions,**
3. **Présentation et vote : budget prévisionnel 2025,**
4. **Pédagogie :**
  - a. *Licence professionnelle EDEN,*
  - b. *Erasmus Mundus BioPhyHealth,*
5. **HCERES,**
6. **Actualités,**
7. **Questions diverses.**

**M. MARIN** rappelle qu'un Conseil restreint s'est réuni ce matin même, à 8 heures, pour valider la composition des comités de sélection.

### **1- Présentation et vote : subventions**

**M. MARIN** indique que le Conseil devait se prononcer sur les demandes de subvention sollicitées par les associations « Salon de l'Écologie » et « Master Médecine Expérimentale et Régénératrice » (MER). Cette dernière a informé **Mme GAUCERAND** qu'elle annulait sa demande.

Concernant la demande de subvention de l'association Salon de l'Écologie, **M. MARIN** informe que la Présidente de l'association l'a prié d'excuser son absence, il lit au Conseil les informations qu'elle lui a transmises concernant cette demande de subvention :

*« L'association étudiante Salon de l'Écologie a pour objectif l'organisation d'AdNatura, le Salon des Professionnels de l'Écologie et de la Biodiversité, qui s'est tenu les 10 et 11 décembre 2024 à l'institut Botanique de Montpellier, en association avec les défis clef BiodivOc.*

*L'association est composée exclusivement des étudiants en Master 2 Gestion de l'Environnement et de la Biodiversité, soit un peu plus de 50 membres cette année.*

*Lors du Salon, AdNatura a organisé des tables rondes autour des opportunités professionnelles et des besoins en compétences ou formations pour répondre aux grands enjeux de la transition écologique et de la perte de biodiversité. Ainsi, 6 tables rondes ont été organisées, avec des thèmes aussi variés qu'écologie et politique, progrès technologique et éthique environnementale ou transition agroécologie.*

*En parallèle, un groupe a été chargé de développer la mention « écoresponsable » du salon et d'en faire la promotion, un groupe « off » a organisé des actions en amont du Salon (participation à Festi'Sciences, ciné-débat, ramassage de déchets sur le campus, etc.) et un groupe « communication » a été chargé de faire la promotion de toutes ces actions sur les réseaux sociaux notamment.*

*Le Salon a accueilli 485 personnes sur les deux jours. Les tables rondes ont été enregistrées et seront mises en accès libre sur le site internet d'AdNatura, permettant une diffusion plus large encore.*





*Ainsi, le Salon des Professionnels de l'Écologie et de la Biodiversité, événement reconnu et apprécié pour sa transversalité, offre une vitrine à l'Université de Montpellier et à la Faculté des Sciences en particulier. »*

**M. MARIN** indique que l'association a demandé une subvention de 500 €. Il rappelle qu'il est d'usage d'attribuer une subvention de 300 € à chaque association déposant un dossier et que c'est ce montant qu'il faut considérer. Par ailleurs, **M. MARIN** regrette que la demande soit rétroactive mais indique qu'il a été difficile de faire autrement et que l'association Salon de l'Écologie n'est pas en cause.

**M. MARIN** demande à l'auditoire s'il a des questions ou des remarques concernant cette demande de subvention.

**Après s'être assuré du quorum, à la suite de la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Directeur de la Faculté des Sciences de Montpellier demande aux membres du Conseil d'UFR de se prononcer sur la demande de subvention d'un montant de 300€ de l'association Salon de l'Écologie**

#### RESULTAT DU VOTE

Membres en exercice : 40

Membres présents et représentés : 30

Membre n'ayant pas pris part au vote : 0

Suffrages valablement exprimés : 30

Pour : 30

Contre : 0

Abstention : 0

*Le Conseil donne un avis UNANIME à la demande de subvention sus citée.*

## **2- Présentation et vote : conventions**

### **a- Avenant à la convention de partenariat de double diplomation entre IMT Mines Alès et l'Université de Montpellier/Faculté des Sciences**

**M. MARIN** signale que cette convention, conclue pour toute la durée de l'accréditation, concerne le master « Sciences et numérique pour la santé » parcours «Physique biomédicale» et «Ingénierie des Dispositifs pour la Santé». Il constate que la convention originelle a été présentée en conseil en juin 2022.

**M. MARIN** note qu'à l'instar du double diplôme master Eau avec l'IMT Mines Alès, la DFE a souhaité que plusieurs modifications soient apportées :

- dans l'intitulé : il s'agit d'une double diplomation et non pas d'une bi diplomation, chaque établissement ayant sa propre maquette, sans interaction.

- dans la maquette : l'année « Complément d'ingénierie » a été remplacée par « Année de Césure ».

Cet avenant concerne donc des modifications de modalités souhaitées par la DFE.

**Après s'être assuré du quorum, à la suite de la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Directeur de la Faculté des Sciences de Montpellier demande aux membres du Conseil d'UFR de se prononcer sur l'avenant à la convention de partenariat de double diplomation entre IMT Mines Alès et l'Université de Montpellier/Faculté des Sciences**

#### RESULTAT DU VOTE





Membres en exercice : 40  
Membres présents et représentés : 30  
Membre n'ayant pas pris part au vote : 0  
Suffrages valablement exprimés : 30

Pour : 30  
Contre : 0  
Abstention : 0

*Le Conseil donne un avis UNANIME à la convention sus citée.*

**b- Convention de financement entre Montpellier Méditerranée Métropole et l'UM/FdS**

p.3

**M. MARIN** indique que **M. HERTZLICH** assure le suivi de ce projet, qui date d'avant le COVID. Il informe que Montpellier Méditerranée Métropole, soucieuse de renforcer l'attractivité de son territoire, a mis en place une politique de développement économique axée sur le soutien à l'enseignement supérieur, la recherche, l'innovation et le transfert technologique. Dans le cadre de cette stratégie, la Métropole collabore étroitement avec le monde de la recherche pour développer des projets innovants et répondre aux enjeux de société.

**M. MARIN** explique que les objectifs du projet MedVallée, porté par Montpellier Méditerranée Métropole, visent à soutenir et à accélérer la croissance verte, à protéger la biodiversité, l'environnement et la santé, avec le concours de l'ensemble des forces économiques et académiques du territoire métropolitain. Dans ce contexte, la Faculté des Sciences manque actuellement cruellement d'une serre pédagogique de haut niveau, dédiée aux activités de formation. Cet outil est indispensable pour la formation des étudiants dans le domaine de l'écologie, de la biologie et de l'évolution. Il permettrait de positionner les formations de la Faculté des Sciences à un niveau similaire à celui des universités internationales et d'exploiter de manière optimale le positionnement géographique de Montpellier, situé au centre d'un hot spot de biodiversité, comptant plus de 10 % des plantes du Monde (soit environ 30 000 espèces) sur 0,1 % des terres émergées ; il vise à soutenir et à accélérer la croissance verte, protéger la biodiversité, l'environnement et la santé, avec le concours de l'ensemble des forces économiques et académiques du territoire métropolitain.

**M. MARIN** se réjouit que la Métropole accorde une subvention 180 000 € pour la construction de la serre. La convention, qui prendra fin le 08 octobre 2028, a pour objet de définir les engagements réciproques des parties dans le cadre de la participation de la Métropole au financement de la serre.

**Après s'être assuré du quorum, à la suite de la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Directeur de la Faculté des Sciences de Montpellier demande aux membres du Conseil d'UFR de se prononcer sur la convention de financement entre Montpellier Méditerranée Métropole et l'UM/FdS**

**RESULTAT DU VOTE**

Membres en exercice : 40  
Membres présents et représentés : 30  
Membre n'ayant pas pris part au vote : 0  
Suffrages valablement exprimés : 30

Pour : 30  
Contre : 0  
Abstention : 0

*Le Conseil donne un avis UNANIME à la convention sus citée.*





### **c- Convention de partenariat avec la Fondation CGénial**

**M. MARIN** explique que la Fondation a été créée en juin 2006 à l'initiative d'industriels, et avec le soutien du ministère de la Recherche pour promouvoir l'image des sciences et des technologies auprès des jeunes. L'objet social de la Fondation est d'accroître le rayonnement de la culture scientifique et technique en développant des synergies entre les entreprises et les grands acteurs du domaine : recherche, éducation, communication et médias, milieu associatif, pouvoirs publics et politiques.

**M. MARIN** indique que la Fondation entretient un partenariat avec « Sciences à l'École », dispositif ministériel soutenant la promotion de l'enseignement des sciences et de la culture scientifique et technique dans l'enseignement du second degré en liaison avec l'enseignement supérieur, la recherche et les partenaires sociaux concernés.

**M. MARIN** note que cette convention est relative à l'organisation de la finale du concours «CGénial» en concomitance avec la finale « Sciences à l'école » pour l'Académie de Montpellier qui aura lieu à la FdS le 02 avril 2025. Ce partenariat se traduit notamment à travers la co-organisation du Concours CGénial et par le versement d'une subvention de la part de la Fondation en fonction du nombre de projets inscrits.

**Après s'être assuré du quorum, à la suite de la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Directeur de la Faculté des Sciences de Montpellier demande aux membres du Conseil d'UFR de se prononcer sur la convention de partenariat avec la fondation CGénial.**

#### **RESULTAT DU VOTE**

Membres en exercice : 40

Membres présents et représentés : 30

Membre n'ayant pas pris part au vote : 0

Suffrages valablement exprimés : 30

**Pour : 30**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**Le Conseil donne un avis UNANIME à la convention sus citée.**

### **d- Conventions de prêt d'exposition « Pasteur »**

**M. MARIN** indique qu'il s'agit d'un prêt à titre gracieux de l'exposition : 12 kakemonos présentant les portraits de scientifiques qui sont les héritiers des travaux de Pasteur en biologie moderne. Cette exposition itinérante sera accueillie au Collège Le Cèdre à Murviel-lès-Béziers du 3 février 2025 au 10 mars 2025.

**Mme LUMBRERAS** précise être à l'origine de cette demande. Elle intervient dans ce collège et doit y retourner en janvier 2025. Pour elle, il est important d'aller dans les collèges et lycées des hauts cantons pour présenter la science et les métiers scientifiques.

**Après s'être assuré du quorum, à la suite de la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Directeur de la Faculté des Sciences de Montpellier demande aux membres du Conseil d'UFR de se prononcer sur la convention de prêt d'exposition « Pasteur » entre Collège Le Cèdre à Murviel-lès-Béziers et la Faculté des Sciences.**

#### **RESULTAT DU VOTE**

Membres en exercice : 40

Membres présents et représentés : 30

Membre n'ayant pas pris part au vote : 0

Suffrages valablement exprimés : 30

**Pour : 30**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**





Le Conseil donne un avis UNANIME à la convention sus citée.

### 3- Présentation et vote : budget prévisionnel 2025

**Mme TOURNIER**, Directrice Adjointe en charge des Finances, présente le Budget Propre Intégré (BPI) 2025 (voir Annexe).

**M. MARIN** fait part des inquiétudes de l'Établissement quant aux finances que va bien vouloir accorder l'État à l'Université. Il rappelle que la Faculté est devenue apprentissage-dépendante et qu'au vu du contexte financier actuel, il espère ne pas avoir de mauvaises surprises avec le Budget Rectificatif Intégré (BRI).

**Après s'être assuré du quorum, à la suite de la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Directeur de la Faculté des Sciences de Montpellier demande aux membres du Conseil d'UFR de se prononcer sur le budget propre intégré 2025.**

#### RESULTAT DU VOTE

Membres en exercice : 40

Membres présents et représentés : 30

Membre n'ayant pas pris part au vote : 0

Suffrages valablement exprimés : 30

Pour : 30

Contre : 0

Abstention : 0

Le Conseil donne un avis UNANIME au budget propre intégré 2025.

### 4- Pédagogie

#### a- Licence Professionnelle EDEN – Le Vigan

**M. MARIN** rappelle que la formation Licence Professionnelle EDEN sera, en partie, dispensée dès cette année au centre universitaire du Vigan.

Pour **M. MARIN**, il est important de porter cette dynamique car 20 étudiants alternants sont concernés par cette formation. Il note que les conditions d'accueil (loyers moins chers qu'à Montpellier, quotidien, loisirs, etc.) et la biodiversité spécifique du Vigan sont optimales.

**M. MARIN** signale que les équipes pédagogiques sont prêtes à réaliser les efforts demandés par cette formation et constate qu'après de longues discussions, le projet est mûr et peut être mis en place à partir de l'année universitaire 2025/2026, avec une formation totalement délocalisée au Vigan.

**M. IMBERT** précise que les équipes pédagogiques et les locaux travaillent sur ce projet depuis 2018 : tout est réfléchi pour que la formation se passe au mieux et que les étudiants se sentent bien (voir document en Annexe).

**Mme CERDAN** demande ce que pensent les étudiants de cette délocalisation.

**M. IMBERT** indique qu'il s'agit d'étudiants inscrits en L3. Une enquête a été réalisée et les retours sont bons. Il ajoute que la plupart des étudiants de cette mention ne sortent pas en discothèque mais préfèrent se retrouver entre eux. Le Vigan propose des loisirs tels que le cinéma, une vie associative très riche, des randonnées, etc., tout ce qui intéresse ces étudiants.



**M. IMBERT** insiste, si quelque chose ne fonctionne pas, l'équipe pédagogique s'autorise à faire demi-tour : rien n'est définitif !

**M. MARTIN** signale que le 28 novembre dernier, a eu lieu l'inauguration du pôle d'Enseignement Supérieur Charles Flahault au Vigan. Ce Pôle est voué à se développer, et, dans un 1<sup>er</sup> temps, il accueillera une centaine d'étudiants provenant de différentes filières.

**M. MARIN** pense qu'il sera possible d'y envoyer des étudiants d'autres formations de la FdS car le département BE y a installé une partie de son matériel. Il confirme que le lieu est très accueillant.

**Mme LUMBRERAS** soutient ce projet. Elle a été contactée par une enseignante du Lycée Angré Chamson du Vigan pour une intervention, l'arrivée de cette formation ne peut être que bénéfique pour motiver les jeunes originaires des Cévennes à faire des sciences.

Avant de procéder au vote, **M. MARIN** remercie **M. IMBERT** et **M. MARTIN** pour leur implication dans son projet.

**Après s'être assuré du quorum, à la suite de la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Directeur de la Faculté des Sciences de Montpellier demande aux membres du Conseil d'UFR de se prononcer sur la délocalisation partielle de la Licence Professionnelle EDEN au Vigan.**

#### RESULTAT DU VOTE

Membres en exercice : 40

Membres présents et représentés : 23

Membre n'ayant pas pris part au vote : 0

Suffrages valablement exprimés : 23

Pour : 22

Contre : 0

Abstention : 1

*Le Conseil donne un avis FAVORABLE à la délocalisation partielle de la Licence Professionnelle EDEN au Vigan.*

#### **b- Erasmus Mundus Joint Master in Biophysic for Health Sciences « BioPhyHealth »**

**M. MARIN** invite **Mme GERGELY**, responsable de la formation Erasmus Mundus Joint Master in Biophysic for Health Sciences « BioPhyHealth », à en faire la présentation (voir Annexe).

**Mme. TOURNIER** demande si cette formation est une « opération blanche ».

**M. MARIN** confirme, l'objectif est d'augmenter l'appétence des étudiants vers la mobilité internationale.

**Mme LUMBRERAS** s'interroge sur un diplôme conjoint à tous les pays participants.

**Mme FERNANDEZ** explique que les règles d'obtention d'un diplôme sont différentes selon les pays. Aussi, les étudiants obtiendront un diplôme provenant du pays dans lequel ils ont étudié.

**Après s'être assuré du quorum, à la suite de la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Directeur de la Faculté des Sciences de Montpellier demande aux membres du Conseil d'UFR de se prononcer sur l'ouverture de la formation Erasmus Mundus Joint Master in Biophysic for Health Sciences « BioPhyHealth » à la Faculté des Sciences.**

#### RESULTAT DU VOTE





Membres en exercice : 40  
Membres présents et représentés : 23  
Membre n'ayant pas pris part au vote : 0  
Suffrages valablement exprimés : 23

Pour : 23  
Contre : 0  
Abstention : 0

*Le Conseil donne un avis UNANIME à l'ouverture de la formation Erasmus Mundus Joint Master in Biophysic for Health Sciences « BioPhyHealth » à la Faculté des Sciences*

p.7

## 5- HCERES

**M. MARIN** informe que la Faculté des Sciences est en ordre de marche. Le Pôle OFSI vérifie actuellement les documents, avant de les transmettre aux responsables de mention d'ici décembre 2024/janvier 2025. Les 1ères réunions ont débuté : la direction a réuni, vendredi 13 décembre dernier, les responsables de mention pour leur donner toutes les informations qu'elle possède.

**M. MARIN** tient à ce que la composante obtienne une évaluation positive de l'HCERES.

**M. MARIN** insiste, la direction et les correspondants HCERES (**Mme HURTREZ**, **Mme GOFFINET**, **M. HERZLICH** et **M. LEMOIGNO**) restent très vaillants et disponibles.

## 6- Actualités

### a- Attractivité

**M. MARIN** indique que le service Communication, les équipes pédagogiques et l'équipe de direction, travaillent beaucoup sur l'attractivité de la composante. Il est primordial de nous différencier des établissements privés lucratifs qui deviennent de plus en plus agressifs en augmentant leurs formations qui sont médiocres et à des prix exorbitants. Il remercie tous les acteurs qui participent à mettre en avant la FdS que ce soit par leur présence dans les Salons, en allant présenter nos formations dans les Collèges et Lycées, etc.

### b- Mayotte

**M. MARIN** informe que les étudiants du Centre Universitaire de Formation et de Recherche de Mayotte (CUFR) sont inscrits à la Faculté des Sciences. Il a contacté le Président du CUFR pour lui faire part de son soutien. Ce dernier, lui a répondu ce mercredi 18 décembre en indiquant que sa priorité était d'établir le contact avec l'ensemble du personnel et des étudiants et qu'il était en lien avec la cellule ministérielle Education Nationale et Enseignement Supérieur.

**M. MARIN** ajoute réfléchir à ce qu'il est possible de faire pour venir en aide (envoi de denrées alimentaires, de vêtements, matériel scolaire).



## 7- Questions diverses

**M. MARIN** demande à l'assemblée si elle a de nouvelles questions. Il précise que la prochaine séance aura lieu le 15 janvier 2025, et que le calendrier du second semestre 2024-2025 des Conseils d'UFR sera prochainement communiqué.

**M. MARIN** remercie l'auditoire de sa présence et des débats portés durant cette séance, lui souhaite de bonnes fêtes de fin d'année puis il clôt la séance à 11 heures.

p.8

*Pour ne pas alourdir le texte, nous nous conformons à la règle qui permet d'utiliser le masculin avec la valeur de neutre.*

**Le Président de séance**

*Jean-Michel Marin*

**La secrétaire de séance**

*Sandra Gaucerand*